Guides > Cheminement administratif > Conseiller pédagogique (2e cycle)

Université de Montréal
École de **bibliothéconomie** et des **sciences de l'information**

Conseillère ou conseiller pédagogique (2e cycle)

Chaque étudiante et étudiant est jumelé à une professeure ou un professeur lors de son admission au programme de maîtrise en sciences de l' information. La conseillère ou le conseiller pédagogique guide l'étudiante ou l'étudiant tout au long de son parcours.

Rôle de la conseillère ou du conseiller pédagogique

La conseillère ou le conseiller pédagogique :

- Aide l'étudiante ou l'étudiant à faire des choix de cours cohérents selon ses intérêts ou perspectives professionnelles.
- L'informe du règlement pédagogique au besoin.
- Est son premier intermédiaire pour des questions d'ordre académique.
- Est son premier point de repère pour toute autre question se rapportant à son cheminement à l'EBSI.

Détermination de la conseillère ou du conseiller pédagogique

Le jumelage se fait par la directrice de l'École en tenant compte, autant que possible, des domaines d'expertise de chaque membre du corps professoral et de la formation antérieure de l'étudiante ou l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant peut, en tout temps, changer de conseillère ou de conseiller pédagogique s'il le souhaite et si la professeure ou le professeur choisi accepte.

Rencontres

Chaque professeure et professeur organise, peu de temps après la rentrée d'automne, une séance d'information informelle avec les étudiantes et les étudiants qui lui ont été attribués, lors de laquelle il explique son rôle de conseillère ou conseiller pédagogique et répond aux questions des étudiantes et étudiants concernant le cheminement académique.

Tout au long de l'année universitaire, la professeure ou le professeur doit être disponible pour rencontrer ses étudiantes et étudiants (ou communiquer avec eux par courriel) afin de répondre à leurs questions portant sur ses choix de cours à option ou au choix, sur son cheminement académique en général, sur ses objectifs de carrière ou autres questions de ce genre. Il doit conseiller l'étudiante ou l'étudiant, l'informer du règlement pédagogique si nécessaire et le guider à travers la structure du programme académique tout en prenant en considération ses besoins et ses objectifs personnels. Il peut également recommander à l'étudiante ou l'étudiant de rencontrer, selon le besoin, les coordonnatrices de stages, le TGDE ou la directrice de l'École, ou encore diriger l'étudiante ou l'étudiant vers d'autres services de l'Université (aide psychologique, aide à la rédaction, cours de français…). À noter que le choix de type et du lieu de stage se fait avec les coordonnatrices de stages, qui consultent, au besoin, la conseillère ou le conseiller pédagogique de l' étudiante ou l'étudiant.

Fiche de suivi

Une fiche de suivi qui présente la structure et les cours du programme de maîtrise a été conçue pour faciliter les échanges entre l'étudiante ou l'étudiant et sa conseillère ou son conseiller pédagogique lors du choix de cours. Cette fiche est disponible en ligne (https://ebsi.umontreal.ca/public/FAS/ebsi/documents/programmes-cours/cycles-superieurs/maitrise-en-sciences-information/fiche-de-suivi/msiprof_fiche_suivi.pdf).